

SEMINAIRE RELATIF A LA TRANSFORMATION DE LA FONCTION FORMATION

OFFRE DE FORMATION DE LA DIRECTION GENERALE DE LA CREATION ARTISTIQUE

≈

Formeret Espace Vinci – 25 novembre 2019

MISSIONS ET ORGANISATION DE LA DGCA :

- La DGCA **définit, coordonne et évalue** la politique de l'état relative aux **arts du spectacle vivant et aux arts plastiques**.

LES PRINCIPALES MISSIONS DE LA DGCA :

- **Soutien à la création et à la diffusion**

- **Enrichissement, valorisation et conservation des collections publiques**

- **Enseignement et Recherche**

- **Structuration des professions et de l'emploi**

- **Démocratisation culturelle**

- **Actions à l'international**

LA DGCA PETITE... MAIS CONCENTREE :

La DGCA est responsable du programme 131 et des opérateurs qui lui sont rattachés :

- L'Opéra national de Paris, l'Opéra Comique, l'Orchestre de Paris

- Les théâtres nationaux de Chaillot, de l'Odéon , de la Colline , de Strasbourg, La comédie Française

- Le centre National de la Danse, la Cité de la musique, Le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz

- L'établissement public du parc et de la Grande Halle de la Villette

LA DGCA PETITE... MAIS CONCENTREE :

- Fort maillage territorial ;
- Soutien au festivals, biennales, associations culturelles ;
- Enrichissement des collections, conservation et valorisation du patrimoine :

- Réseau des Scènes Nationales, des Centres dramatiques nationaux, des SMAC, des FIAC, des associations culturelles

- Festival d'Avignon, d'Aix-en-Provence, Chorégies d'Orange, Biennale de Lyon etc.

- Enrichissement et valorisation des collections d'art contemporain grâce au CNAP

- Conservation et valorisation du patrimoine : Hall de la Chanson, Cinémathèque de la danse, Centre national du costume de scène de Moulins. Valorisation des métiers d'art : Manufacture des Gobelins, Cité de la Céramique Sèvres-Limoges

LA DGCA PETITE... MAIS CONCENTREEE :

- La DGCA exerce la tutelle des établissements d'enseignement supérieur relevant de son périmètre

- Conservatoires nationaux supérieurs de musique, de danse, d'art dramatique)
- Centre national des arts du cirque
- Académie de France à Rome

- Les écoles nationales supérieures d'art (6 en région) ; L'école nationale supérieure des Beaux-Arts ; L'école nationale supérieure des arts décoratifs ; l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles ; l'ENSCI

QUELQUES CHIFFRES :

- La culture représentait un poids économique de 44.5 milliards d'euros soit 2.2 % de l'économie française en 2015

La DGCA subventionne 427 associations sur les programmes 131/ 224 et 186 pour un montant global de 67 863 304 millions d'euros

- Les professionnels des spectacles et ceux des arts visuels forment 66 % des effectifs des professions culturelles. Le chiffre est porté à 72 % en ajoutant ceux des métiers d'art.

57 % des associations culturelles employeuses agissent dans le spectacle vivant et la création artistique

2010 : NAISSANCE DE L'OFFRE DE FORMATION METIER DE LA DGCA



LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'OFFRE METIER DE LA DGCA

- L'offre métier repose sur 3 priorités :

1) Renforcer l'expertise métier et les compétences des agents

2) Développer les formations liées à l'évaluation des politiques culturelles

3) Développer la construction de parcours de formation adaptés aux profils des agents

LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'OFFRE METIER DE LA DGCA

- L'offre métier repose sur 3 priorités :

1) Adapter les compétences aux évolutions du contexte d'intervention

2) Développer les formations liées à l'évaluation des politiques culturelles

3) Développer la construction de parcours de formation adaptés aux profils des agents

Adapter les compétences aux évolutions du contexte d'intervention :

- **Développer l'expertise métier**
- **Renforcer l'expertise artistique**
- **Renforcer les connaissances juridiques spécifiques au secteur**
- **Connaître l'impact des politiques communautaires sur les champs d'intervention de la DGCA**
- **Appréhender les enjeux liés aux mutations du secteur création**

Développer les formations liées à l'évaluation des politiques culturelles :

Au cœur des réflexions sur la modernisation de l'action publique, l'évaluation, comme outil d'aide à la décision, est un outil majeur qui permet de mesurer l'efficacité des politiques menées.

Le développement des formations relatives à l'évaluation poursuit 2 objectifs :

1) Renforcer une vision et une méthodologie commune de l'évaluation

2) Renforcer le volet relatif à l'expertise artistique dans l'évaluation des structures

Développer la construction de parcours de formations adaptés aux profils des agents :

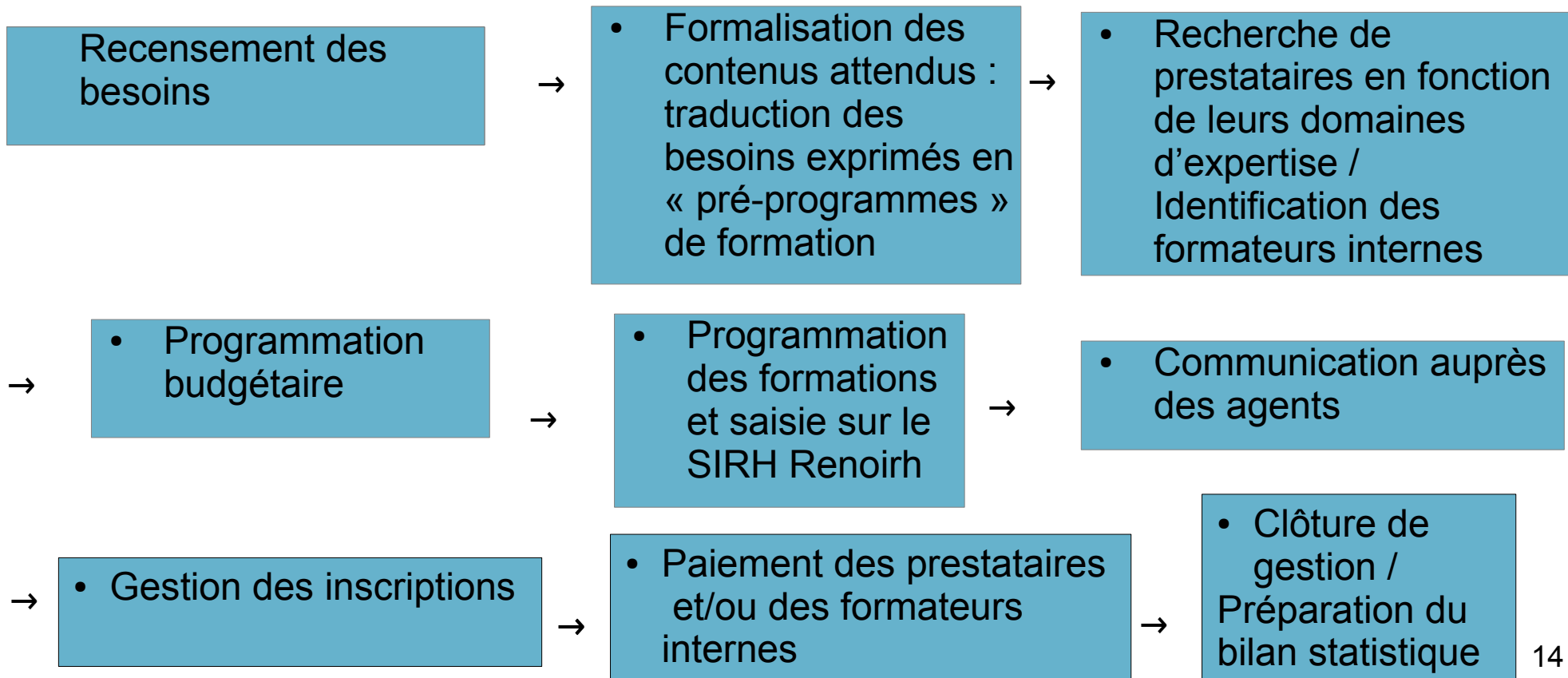
- **La professionnalisation des agents** est un des enjeux majeurs de la direction.

La DGCA s'attache à construire des parcours de formation pour chacun de ses agents

1) Renforcer les compétences des agents en proposant une offre de stage en lien avec les enjeux culturels du secteur : emploi, insertion professionnelle, formation, numérique, liberté de création, démocratisation culturelle, droits culturels, mesures de simplification administrative, maillage territorial etc.

2) Favoriser l'intégration des nouveaux agents par la mise en place de parcours de formation spécifiques les préparant aux missions relevant de leur périmètre d'activité (post-recrutement ICCEAAC, professeurs d'écoles d'art, lauréats des IRA etc.)

CONSTRUCTION DU PLAN DE FORMATION - LES PROCESS



FOCUS SUR LE RECENSEMENT DES BESOINS :

- Exploitation des CREP (à l'issue de la campagne d'évaluation soit entre mai et juin)

- Collaboration avec les services métiers, veille relative aux politiques publiques portées par la direction

- Participation aux conférences de ressources humaines des services de la DGCA, réunions hebdomadaires

- Entretiens de formation individuels (tout au long de l'année)

- Expression des besoins des stagiaires lors de l'évaluation à chaud des formations

- Recensement par voie de questionnaire auprès des agents

FOCUS SUR LA CONSTRUCTION DE L'OFFRE :

- Co-construction avec les services métiers pour les formations relevant de leur champ de compétences
- Formalisation des contenus de la formation sur la base des éléments collectés lors du recensement des besoins
- Co-construction avec le bureau de la formation du SG dans le cas de formations dites transversales, nécessitant une adaptation aux spécificités du secteur création

FOCUS SUR L'IDENTIFICATION DES FORMATEURS :

- **En interne :**

Repérage des experts métier relevant des divers champs de compétences de la direction

- **En externe :**

Recherche des prestataires spécialisés sur les thématiques du spectacle vivant et des arts plastiques.

LES PHASES DE LA MISE EN OEUVRE :

- Programmation budgétaire sur Arpège

- Programmation du calendrier des formations

- Saisie des formations sur le SIRH Renoirh

- Publicité auprès du réseau des RF et des publics cibles

- Gestion des inscriptions : envoi des convocations/ des attestations etc.

- Clôture de gestion et préparation du bilan métier pour la présentation aux instances

ET EN 2020 ?

Réfléchissons....

